

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2009

Séance du 2 mars 2009

CG 09/1^{ère}/I-08

REMISES GRACIEUSES

—
Comme lors de chacune de nos réunions et conformément à la réglementation comptable, je sou mets à votre approbation des titres de recettes et ordres de reversement, émis pour la plupart sur l'exercice en cours, qui relèvent d'une procédure de remise gracieuse.

Le montant total des requêtes tendant à la remise gracieuse de diverses créances s'élève à 11 061,00 €.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de mes propositions et inscrire les crédits équivalents sur l'article 673 sous-fonctions 51, 52, 551, 552 et 81 du Budget Primitif de 2009.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide les remises gracieuses de titres de recettes et d'ordres de reversement suivants pour un montant global de 11 061,00 € :

Titres de recettes

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° DE TITRE</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
7513 51	2008	2740	75,00 €
		3527	125,00 €
		4204	100,00 €
		5197	100,00 €
		5586	100,00 €
		6177	150,00 €
		6560	150,00 €
		Sous-total.....	800,00 €
Sous-total arrondi.	800,00 €		
7513 52	2008	4182	2 543,07 €
		Sous-total.....	2 543,07 €
		Sous-total arrondi.	2 544,00 €
7533 551	2008	266	1 431,00 €
		Sous-total.....	1 431,00 €
		Sous-total arrondi.	1 431,00 €
70681 81	2008	7144	77,00 €
		7145	77,00 €
		Sous-total.....	154,00 €
		Sous-total arrondi.	154,00 €
TOTAL GENERAL			4 929,00 €

Ordres de reversement

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° O.R.</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
6511121 52	2007	756	1 359,03 €
		Sous-total.....	1 359,03 €
		Sous-total arrondi.	1 360,00 €
651122 52	2008	489	1 212,98 €
	2008	774	2 183,36 €
	Sous-total.....	3 396,34 €	
	Sous-total arrondi.	3 397,00 €	

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° O.R.</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
651142 552	2007	1492	1 374,56 €
	Sous-total.....	1 374,56 €
	Sous-total arrondi.	1 375,00 €
	TOTAL GENERAL	6 132,00 €

- Inscrit les crédits équivalents à l'article 673, sous-fonctions 51, 52, 551, 552 et 81 du budget primitif de 2009.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,